

## COMITÉ SYNDICAL

### du Mardi 12 mars 2024 à 17H30

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars à 17h30, le Comité Syndical s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) à Brive-la-Gaillarde, sous la présidence de Monsieur CHRISTIAN PRADAYROL.

Nombre de Délégués	
En exercice : 221	
Présents : 86	
Pouvoirs : 2	
Votants : 88	
Adopté avec :	
Pour : 88	
Contre : 0	
Abstention : 0	
Convocation établie et affichée le :	
5 mars 2024	
Certifié exécutoire compte tenu :	
- de la transmission en Sous-Préfecture le :	
- de la publication le :	

#### **DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 48**

**Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive** : Mme Danielle FAUCON, M. Eric VALERY, M. Alain DOUSSEAU, M. Julien BOUNIE, M. CLOG DACHARRY, M. Jean-Claude DESCHAMPS, Mme Marie-Christine LACOMBE, M. Philippe LESCURE, M. Pierre MONTEIL, M. Christian PRADAYROL, M. Jacques VEYSSIERE, M. Jean-Paul FRONTY, Mme Corinne FERLAND, M. Philippe MARTIN, M. Guillaume PELISSIER, M. Philippe GILET, M. Jean-Paul LASCOUTOUNAS, M. Yves LAPORTE, M. Jean-François CHEVREUIL, M. Carlos MARTINEZ, Mme Josette FARGETAS, M. Olivier GUIGNARD, Mme Sylvie VILLEBONNET, M. Noël CROUZEL, M. Régis LESCURE, M. Laurent DONADIEU, M. Jean-François LABORIE, M. Christian MANIERE, M. Eddy MARCOS, M. Alain RIGOUX, Mme Isabelle DAVID, M. Robert DALLES, M. Michel DONZEAU, M. Didier MARSALEIX, Mme Sylvie LORENZON, M. Henri SOULIER, M. Alain LAPACHERIE, Mme Martine JUGIE, Mme Martine DUMONT, M. Daniel FREYGEFOND, Mme Sonia CHOZENOUX PINET, M. Bernard CONTINSOUZAS, M. Jean-Louis MICHEL, M. Michel ESCURAT, M. Alain GENESTE, M. Philippe BATISTA, M. André HACQUART, M. Claude VILLENEUVE.

#### **Communauté de Communes Midi Corrèzien : 23**

M. Alain SIMONET, M. André ALRIVIE, M. Bernard REYNAL, M. Gabriel BARRADE, Mme Ghislaine DUBOST, M. Jean-Michel MONTEIL, M. Vincent LEDOUX, M. Patrick LABALLE, M. Gérard LAVASTROU, M. Alain VAUZOUR, M. Bernard LAROCHE, M. Yves NOYER, M. Christophe LISSAJOUX, M. Pierre MACHÉ, M. Christophe CARON, M. Antoine LAMAGAT, M. Yves POUCHOU, Mme Martine CLAREPELOUTIER, M. Olivier LAPORTE, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Pierre BESSE, M. Laurent PUYJALON, M. Michel RAYNAL.

#### **DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR : 2**

M. Frédéric SOULIER à M. Christian PRADAYROL, M. Jean-Louis LASCAUX à Mme Danielle FAUCON.

#### **DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS PRÉSENTS : 13**

##### **Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive** :

Mme Martine CONTIE, Mme Sophie OVTCHARENKO, M. Richard LANDRAUD, M. Franck FOURNIER, M. Patrice PRIMAULT, M. Frédéric PHILIPPI, Mme Myrienne AUSSEL THOMAS, M. Ivan CHASTAGNER, M. Jean-Pierre LABORIE, Mme Géraldine BON, M. Patrice DELPY, Mme Dominique BORDEROLLE, M. Christian MARCOU.

##### **Communauté de Communes Midi Corrèzien : 2**

M. Marcel-Bernard SIMBELIE, Mme Josy MARTI

Accusé de réception en préfecture  
019-251900197-20240314-2024-3-CC  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

---

Le Comité Syndical, réuni conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a désigné Monsieur Yves LAPORTE pour remplir les fonctions de secrétaire.

---

**DELIBERATION N°2024-3 : CONTRAT DE LOCATION D'UN BUREAU ENTRE LE SEBB ET LA VILLE DE BRIVE**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR CHRISTIAN PRADAYROL, PRESIDENT**

La commune de Brive est propriétaire d'un bâtiment situé 22 avenue Louis Pons, anciennement occupé par l'APAJH.

Le SEBB occupe des locaux situés dans l'immeuble consulaire, sis 10 avenue Maréchal Leclerc à Brive qui va subir des travaux de rénovation courant 2024.

Pendant la durée des travaux, l'agent du SEBB sera installée dans les locaux anciennement occupés par l'APAJH. Le bureau se trouvant au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment et d'une superficie de 12.40m<sup>2</sup>.

Cette location serait consentie moyennant un loyer de 86,80 euros par mois, toutes charges comprises et commençant à courir à compter du 15 février 2024 pour se terminer le 14 février 2025. Le paiement de la redevance se fera à terme échu le 05 du mois suivant.

Les frais de fonctionnement liés à la connexion réseau est supportée par la CABB, les frais de téléphonie seront supportés par le SEBB.

Le Syndicat fournira bien évidemment l'attestation relative au contrat d'assurance déjà souscrit lors de la précédente location.

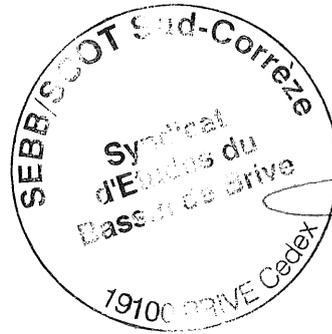
**Il est proposé au Comité Syndical :**

- D'approuver le bail de location à usage de bureaux entre le SEBB et la Ville de Brive ;
- D'imputer les dépenses au budget correspondant, ligne 6132 ;

Accusé de réception en préfecture 019-251900197-20240314-2024-3-CC Date de télétransmission : 14/03/2024 Date de réception préfecture : 14/03/2024
---

- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents s'y rapportant ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



**Le Président,  
Christian PRADAYROL**

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Christian Pradayrol", written over a horizontal line.

Accusé de réception en préfecture  
019-251900197-20240314-2024-3-CC  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive – Schéma de Cohérence Territoriale  
9 avenue Léo Lagrange - 19100 Brive La Gaillarde  
Tel : 05 55 74 99 24 – Portable : 06 42 35 67 61  
Email : sebb.scotsudcorreze@gmail.com

Accusé de réception en préfecture  
019-25190197-20240314-2024-3-CC  
Date de transmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024